

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.65

6 mars 1990

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>TCHECOSLOVAQUIE</u>
2. Organisme responsable: Direction fédérale de la normalisation et des mesures
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Instrumentation nucléaire (SH 90.30)
5. Intitulé: CSN 356551 - Instrumentation nucléaire. Prescriptions techniques de caractère général et méthodes d'essai (32 pages).
6. Teneur: Cette norme énonce des prescriptions techniques de caractère général et définit des méthodes d'essai pour l'instrumentation nucléaire, laquelle est classée en cinq groupes en fonction des conditions climatiques dans lesquelles elle est utilisée et en quatre groupes en fonction de sa résistance mécanique. Elle énonce en outre des prescriptions relatives à la construction, aux propriétés d'emploi, à l'étiquetage et au conditionnement. Les méthodes d'essai servent à vérifier les propriétés métrologiques, techniques et mécaniques ainsi que les propriétés d'emploi.
7. Objectif et justification: Vérification et contrôle des propriétés de l'instrumentation nucléaire.
8. Documents pertinents: CEI 359 (1987)
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er janvier 1991
10. Date limite pour la présentation des observations: 30 juin 1990
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: